

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

REGION AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT  
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT  
D'YSSINGEAUX

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril,  
A 20 h 00, le Conseil Communautaire  
s'est réuni en séance ordinaire et publique  
à Saint-Julien-Molhesabate (salle des Sucs),  
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.  
(Secrétaire de séance : Gilles CIBERT)

Nombre de membres :

En exercice : **24**

Présents : **19**

Ayant pris part au vote :  
(vote public) : **21**

○ Pour : **21**

○ Contre : **0**

○ Abstention : **0**

○ Blanc : **0**

○ Nul : **0**

**Présents** : MM. DURIEUX Pierre, GRANGE Jean-Paul, GOUY Pascal, VALLAT Robert, SABY François-Régis, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, PEYRARD Guy, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas et Mmes MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, JAMES Marie-Laure, DURIEUX Gladys et SOUTRENON Maryline.

**Excusé** : Néant.

**Absents** : MM. CELLE Hubert, MOULIN Christophe et Mme MASSARDIER Céline.

**Pouvoirs** : Mme MOUNIER Emeline à M. DURIEUX Pierre.

Mme DREVET Hélène a donné pouvoir à Mme MARCON Catherine.

\*\*\*\*\*

Date de convocation :

**Le 07 avril 2023**

Date d'affichage :

**Le 07 avril 2023**

M. le Président rappelle au Conseil Communautaire la délibération en date du 7 février 2011 approuvant le principe de mettre en place au niveau communautaire à compter de l'année 2011 des subventions de fonctionnement à l'attention des associations communales gérant les bibliothèques.

Il indique alors qu'il convient de verser aux associations correspondantes les subventions de fonctionnement suivantes au titre de l'année 2023 :

- Bibliothèque Dunières (Enlivrez-vous) : 200 €
- Bibliothèque Montfaucon (Livres à vous) : 200 €
- Bibliothèque Montregard (Groupe animation lecture) : 200 €
- Bibliothèque Raucoules (Le monde des histoires) : 200 €
- Bibliothèque Riotord (Lire au foyer) : 200 €
- Bibliothèque St-Bonnet-le-Froid (bibliothèque à St-Bonnet) : 300 €
- Bibliothèque St-Julien-Molhesabate (Au fil des pages) : 300 €
- Bibliothèque St-Romain-Lachalm (La Cour des Livres) : 200 €

**DELIBERATION N° :**  
**DC/2023-04-11/17**

**OBJET DE LA SEANCE :**  
**Lecture publique**

**Subvention aux  
associations  
Année 2023**

**AR Prefecture**

043-244300307-20230411-DC2023041117-DE  
Reçu le 17/04/2023

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- approuve le versement par la Communauté de Communes aux associations communales gérant les bibliothèques des subventions de fonctionnement suivantes au titre de l'année 2023 :
  - Bibliothèque Dunières (Enlivrez-vous) : 200 €
  - Bibliothèque Montfaucon (Livres à vous) : 200 €
  - Bibliothèque Montregard (Groupe animation lecture) : 200 €
  - Bibliothèque Raucoules (Le monde des histoires) : 200 €
  - Bibliothèque Riotord (Lire au foyer) : 200 €
  - Bibliothèque St-Bonnet-le-Froid (bibliothèque à St-Bonnet) : 300 €
  - Bibliothèque St-Julien-Molhesabate (Au fil des pages) : 300 €
  - Bibliothèque St-Romain-Lachalm (La Cour des Livres) : 200 €
  
- charge le Président d'effectuer les mandats correspondants.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,  
Pour extrait conforme,  
Bernard SOUVIGNET - Président,



**AR Prefecture**

043-244300307-20230411-DC2023041117-DE  
Reçu le 17/04/2023

*Certifié exécutoire par transmission  
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

*Affichage et publication effectués le*